

Certains stocks de poissons continuent de décliner dans le monde et nous convenons que tous les pays doivent s'engager pleinement à faire un usage viable des ressources halieutiques si nous voulons réellement progresser dans ce dossier et renverser la tendance. Le Canada et l'UE continueront de s'assurer que tous les navires de pêche respectent les mesures de conservation adoptées par les organisations de gestion régionales des pêches et se conforment efficacement à celles-ci. Le Canada et l'UE vont poursuivre leur coopération productive au sein de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO).

Nous avons réitéré les engagements pris dans la Déclaration de Saint-Jean découlant de la récente table ronde ministérielle tenue durant la Conférence sur la gouvernance internationale des pêches organisée par le Canada à Saint-Jean, Terre-Neuve et Labrador, du 1^{er} au 5 mai 2005.

Dimension septentrionale

Le Canada et l'UE rappellent les intérêts et sujets d'inquiétude qu'ils ont en commun, eu égard au Nord, comme ils l'ont indiqué dans leur Déclaration conjointe sur la coopération septentrionale de 1999 et leur Programme de partenariat de 2004. Nous avons déjà coopéré dans l'Arctique en ce qui concerne le développement durable et la protection de l'environnement. Nous sommes convenus aujourd'hui que nous devons aussi travailler étroitement sur les dossiers nordiques avec la Fédération de Russie, en tirant pleinement parti des mécanismes de dialogue existants dans ce domaine.

Coopération économique transatlantique

Le Canada et l'UE sont des partenaires clés en matière de commerce et d'investissement et ils ont la conviction commune que la libéralisation du commerce et de l'investissement joue un rôle important pour ce qui est de stimuler la croissance et la prospérité mondiales.

En accord avec cette conviction, nous sommes déterminés à contribuer à la conclusion fructueuse des négociations de l'OMC relatives au Programme de Doha pour le développement. Nous avons pris aujourd'hui l'engagement de travailler avec diligence à l'établissement d'un système de commerce équitable pour l'agriculture, axé sur le marché, au moyen d'un programme de réforme fondamentale, à des améliorations réelles en matière d'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les services, au développement de mécanismes plus clairs et plus prévisibles concernant les recours commerciaux et à l'intensification des mesures visant à faciliter le commerce. Nous nous sommes entendus sur la nécessité de réaliser des progrès concrets en matière de développement. Nous convenons que nous sommes préoccupés par le rythme des négociations à Genève, et nous appuyons vivement un engagement à haut niveau en faveur d'une accélération des pourparlers et de la réussite de la Sixième Conférence ministérielle, qui se tiendra à Hong Kong en décembre 2005.

Nous envisageons divers moyens de renforcer notre partenariat économique bilatéral au-delà de nos actuelles négociations sur l'Accord visant à renforcer le commerce et l'investissement (ARCI). La réunion inaugurale du Comité de coopération Canada-CE en matière de